

Avis voté à la séance plénière du 23 octobre 2019

Les métropoles : apports et limites pour les territoires

Déclaration du groupe des Professions libérales

À juste titre, le rapport et l'avis du CESE se focalisent sur les métropoles car elles jouent aujourd'hui un rôle central.

Les travaux du CESE reflètent la réalité du terrain : les métropoles ne se ressemblent pas, notamment de par leur statut, leur taille, leur attractivité ou encore leur démographie... .

Penser la ville autrement doit être une priorité. Les professions libérales, particulièrement celles du secteur « *cadre de vie et technique* » en ont pleinement conscience.

Ces professionnels compétents, responsables, indépendants et sensibles aux nouveaux enjeux de la Cité, sont des forces de propositions sur lesquelles les collectivités peuvent s'appuyer pour faire émerger de nouveaux modèles pour peu que la demande et les moyens soient au rendez-vous.

Comme l'a déclaré ce week-end le ministre de la Culture : « *Nous devons changer de mode de vie et de manière de penser le bâti. L'architecture nous aidera à relever les défis de notre temps. Nous en avons besoin pour requalifier l'existant, pour ériger des éco-quartiers, des villes intelligentes, pour apporter la nature en ville et pour faire société de la meilleure manière possible* ».

Cette vision est partagée dans cet avis et, à ce titre, le groupe des professions libérales souhaite insister sur trois préconisations :

- il est primordial de réfléchir en amont, à reconstruire la ville sur elle-même avant d'ouvrir à l'urbanisation des terres agricoles ;
- de plus, face aux phénomènes extrêmes liés au changement climatique qui risquent de se multiplier, il est urgent pour les métropoles de mettre en place des mesures pour limiter leur impact environnemental et améliorer leur résilience ;
- enfin, pour éviter le développement de « *villes musées* » ou pire, de « *villes mortes* », il est prioritaire de prendre le pouls des évolutions des métropoles en matière de démographie et de besoins en logements car les contrastes évoluent sans cesse. Le phénomène de gentrification traité dans l'avis qui contraint les ménages les moins aisés à s'éloigner de 10 voire de 20 kilomètres des métropoles pour pouvoir se loger est extrêmement préoccupant.

La situation actuelle n'est pas irrémédiable. Seule une volonté politique claire et affirmée peut garantir un cadre de vie réussi et des logements de qualité pour tous.

C'est ensemble que nous réussirons les transformations pour faire société, tout en veillant au respect de l'environnement et à la qualité de l'habitat et des espaces publics.

C'est bien l'objectif de cet avis et c'est pourquoi le groupe des professions libérales félicite la rapporteure et le rapporteur pour la qualité de cet avis et l'a voté.